



UNIVERSITÉ  
DE NAMUR



# Certificat interdisciplinaire en droits de l'enfant : deux inscriptions [1000 euros] sont offertes aux membres de l'ADANam

## Conditions :

- Etre *alumni* de la Faculté de droit de l'Université de Namur et membre de l'ADANam (les conditions d'adhésion à l'ADANam sont disponibles sur le site [www.unamur.be/droit/adanam](http://www.unamur.be/droit/adanam)).
- Suivre 50% des cours et déposer le travail de fin d'étude.

## Procédure :

- La demande devra être introduite pour le **20 octobre 2015** et sera envoyée à Anne-Michèle Druetz à l'adresse suivante : [anne-michele.druetz@uclouvain.be](mailto:anne-michele.druetz@uclouvain.be). Une lettre de motivation et un *curriculum vitae* seront joints à la demande.
- Le comité de sélection, composé de deux membres du CIDE et de deux membres de l'ADANam, examinera les dossiers. Compte tenu du profil général et de la motivation, ils procéderont à un classement des candidats.
- Une lettre d'acceptation ou de refus sera envoyée aux demandeurs pour le **10 novembre 2015**.
- Un recours peut être introduit auprès du conseil d'administration de l'ADANam pour le **15 novembre 2015** au plus tard à l'adresse courriel [clelia.manes@unamur.be](mailto:clelia.manes@unamur.be).
- Le conseil d'administration statuera pour le **7 décembre 2015** au plus tard et enverra sa décision à cette date au requérant, par courrier papier et par courrier électronique.